

SECTION 1 Identification**1.1. Identificateur SGH du produit**

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF
Type de produit	: Huile lubrifiante
Nombre de pièces	: 21255

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange	: Huile lubrifiante
Utilisation recommandée	: Produits automobiles
Restrictions d'emploi	: Pas d'informations complémentaires disponibles

1.4. Données relative au fournisseur

Lucas Oil Products, Inc.
3199 Harrison Way NW
Corydon, IN 47112
USA
T 800-342-2512
sds@lucasoil.com - www.LucasOil.com

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence	: For Chemical Emergency Call ChemTel 24hr/day 7days/week. Within USA, Canada, Puerto Rico & US Virgin Islands: 1-800-255-3924. International: 1-813-248-0585 (collect calls accepted). Australia: 1-300-954-583. Brazil: 0-800-591-6042. China: 400-120-0751. India: 000-800-100-4086. Mexico: 800-099-0731.
------------------	---

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS CA)**

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 3	H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Étiquetage GHS CA**

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

: Attention

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Mentions de danger (GHS CA)	: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H402 - Nocif pour les organismes aquatiques H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence (GHS CA)	: P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et auditif. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin. P321 - Un traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P405 - Garder sous clef. P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée	Lubricating oils (petroleum), (C=20-50) hydrotreated neutral oil-based Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	n° CAS: 72623-87-1	80 - 100*	Danger Asp. 1, H304

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	Lubricating oils (petroleum), (C=15-30), hydrotreated neutral oil-based Baseoil - unspecified / lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based / paraffin oils	n° CAS: 72623-86-0	0,5 - 1,5*	Danger Asp. 1, H304
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	n° CAS: 64742-55-8	0,5 - 1,5*	Danger Asp. 1, H304
Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)-	ar-Nonyl-N-(nonylphenyl)benzenamine	n° CAS: 36878-20-3	0,1 - 1*	Repr. 2, H361 Aquatique Chronique 4, H413
Thio alkyl long chain alkyl ester	-	n° CAS: Undisclosed	0,012 - 0,12	Irrit. Oculaire 2, H319 Sens. Cut. 1, H317 Aquatique Aigu 2, H401
4-Methyl-1H-benzotriazole	Methylbenzotriazole ; Toly triazole, Methyl-1H-benzotriazole 1H-benzotriazole, methyl- / 4-methyl-1H-benzotriazole / 5-methyl-1H-benzotriazole / COBRATEC TT-100 / COBRATEC TT-351 / methyl-1H-benzotriazole / methylbenzotriazole / OLIN 53734 / tolu triazole / toly triazole / TTA (=tolyltriazole) / TTZ (=tolyltriazole)	n° CAS: 29385-43-1	0,012 - 0,12	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Repr. 2, H361 Aquatique Chronique 2, H411

*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte n'ont pas été divulgués au titre d'ICC

*Contient une concentration fixe

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.
Premiers soins après contact oculaire	: Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. En cas de doute ou si des symptômes apparaissent, consulter un médecin. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Do not induce vomiting. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: If you feel unwell, seek medical advice. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
Self protection of the first-aid	: First-aiders should pay attention to their own protection and use the recommended personal protective equipment (see section 8).

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Rougeur. Démangeaison. Éruption/dermatite. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Danger d'explosion	: No direct explosion hazard.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Sortez les conteneurs de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque personnel. Take up liquid spill into absorbent material. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Clean contaminated surfaces with an excess of water. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
- Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Prendre toutes les mesures techniques nécessaires pour éviter ou minimiser le dégagement du produit sur le lieu de travail. Ne pas respirer les vapeurs. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
- Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus à la verticale pour prévenir les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Garder sous clef.
- Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. S'assurer que l'exposition est inférieure aux limites d'exposition professionnelle (le cas échéant). Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

En cas de risque de projection de liquide : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un équipement de protection respiratoire.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: Mélange contenant un ou plusieurs composants ayant les couleurs suivantes: Pure substance: colourless Unpurified: light yellow White Colourless
Odeur	: Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Aromatic odour Characteristic odour
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,84
Masse volumique	: 7,013 lb/gal
Solubilité	: Aucune donnée disponible

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 27,27 mm ² /s @ 40 ° C
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales d'emploi.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 orale	5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 voie cutanée	5000 mg/kg
ATE CA (oral)	5000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	5000 mg/kg de poids corporel

Thio alkyl long chain alkyl ester (Undisclosed)

DL50 orale rat	> 10000 mg/kg
----------------	---------------

Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 orale	5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 voie cutanée	5000 mg/kg
ATE CA (oral)	5000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	5000 mg/kg de poids corporel

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
DL50 orale rat	720 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
ATE CA (oral)	720 mg/kg de poids corporel
Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
pH	6 (0.1 %)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
pH	6 (0.1 %)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≈ 150 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity Study in Rodents)

Danger par aspiration : Non classé.

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF	
Viscosité, cinématique	27,27 mm ² /s @ 40 ° C

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)	
Viscosité, cinématique	12 mm ² /s
Hydrocarbure	Oui

4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)

Symptômes/effets après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Rougeur. Démangeaison. Éruption/dermatite. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
CL50 - Poissons [1]	55 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Cyprinodon variegatus, Semi-static system, Salt water, Experimental value)
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	15,8 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	8,58 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:
CE50 72h - Algues [1]	53 mg/l (ISO 10253, Skeletonema costatum, Static system, Salt water, Experimental value, Growth rate)

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
CE50 96h - Algues [1]	13,795 mg/l Source: ECOSAR
NOEC (chronique)	18,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
LOEC (chronique)	37,6 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)	
CL50 - Poissons [1]	> 0,0013 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradation

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Thio alkyl long chain alkyl ester (Undisclosed)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,83 g O ₂ /g substance
Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible concernant la bioaccumulation.
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
FBC - Poissons [1]	2,4 l/kg (BCFBAF v3.00)
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	4,168 (BCFWIN, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,079 – 1,083 (Practical experience/observation, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method, 25 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF	
Écologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.
4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)	
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.
Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)	
Mobilité dans le sol	35900000 Source: EPISUITE

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Fluorinated greenhouse gases	: Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	: Les déchets issus de ce produit doivent être considérés comme aussi dangereux que le produit lui-même, avec selon toute probabilité les mêmes risques pour l'environnement. Les précautions de manipulation et traitement des déchets sont définies comme pour le produit lui-même.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.5. Dangers environnementaux			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitée (72623-87-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Thio alkyl long chain alkyl ester (Undisclosed)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based (72623-86-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

4-Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Benzenamine, ar-nonyl-N-(nonylphenyl)- (36878-20-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 04-29-2025
Date de révision : 05-11-2026
Remplace la fiche : 03-26-2026

Conseils de formation : Formation du personnel sur les bonnes pratiques.

Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques
H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Abréviations et acronymes:

ACGIH	Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Abréviations et acronymes:	
FBC	Facteur de bioconcentration
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
n° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
CSA	Évaluation de la sécurité chimique
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
Numéro CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
PE	Perturbateur endocrinien
EN	Norme européenne
CED	Catalogue européen des déchets
IARC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
Log Kow	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)
Log Pow	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)
MAK	maximum workplace concentration
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d'exposition professionnelle
OSHA	Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
EPI	Équipements de protection individuelle
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration

Synthetic Low Viscosity Multi-Vehicle ATF

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Abréviations et acronymes:	
FT	Fonction technique
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
TWA	Moyenne pondérée en temps
COV	Composés organiques volatiles
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
UFI	Identifiant unique de formulation

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.